

ANNEXE F

Lettre de la Sépaq au MTQ relativement à la révision du choix
de la variante de projet à la hauteur du camp Mercier



**Réserves fauniques
Québec**

*Réserve faunique
des Laurentides*

Québec, le 30 juin 2004

Monsieur Donald Martel
Ministère des Transports
Direction Saguenay-Lac-St-Jean – Chibougamau
3950, boul. Harvey, 1^{er} étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6

	VOIR	VU	COPIE
DIRECTEUR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
INVENTAIRES PLAN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LIAISONS PARTENAIRES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROJETS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SUPPORT GESTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- 5 JUIL 2004			
M. T. Q. JONQUIÈRE			
STAR	CHICOUTIMI	ALMA	ROBERVAL CHIBOUG
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Objet : Projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies divisées du km 84 au km 227

Monsieur,

La présente fait suite à notre échange téléphonique dans lequel nous avons discuté de la rencontre du 27 mai 2004 avec monsieur Francis Gauvin.

À cette rencontre, monsieur Gauvin nous mentionnait la volonté du MTQ, par mesure d'économie, d'utiliser la voie existante lors de la transformation de la route 175 à 4 voies divisées. En conséquence, pour le secteur des lacs à Régis et à Noël (km 90,8 au km 95,49) la variante 1 (contournement à l'ouest du lac à Régis avec un 4 voies divisées) sélectionnée dans le "Rapport Principal" ne répond pas à l'objectif ci-avant mentionné.

Nous avons donc, de bon gré, participé avec le groupe de monsieur Gauvin à trouver des solutions de rechange (voir lettre du 2 juin 2004 à monsieur Francis Gauvin, ing. M.Sc. afin de minimiser les inconvénients que toutes autres solutions à la variante 1 pourraient avoir sur nos nombreuses clientèles.

Indépendamment de ce qui précède, nous sommes toujours convaincus que la variante 1 répond davantage aux besoins de nos nombreuses clientèles et qu'elle minimise les risques d'accidents. De plus, en proposant la variante 1, le MTQ contribuait au développement récréotouristique du secteur Mercier. Il nous permettait d'une part la consolidation des infrastructures existantes et d'autre part, il nous facilitait le développement, pour les générations futures, de cet immense potentiel récréatif que constitue le secteur des lacs à Régis et à Noël.

Nous vous remercions à l'avance de prendre en compte cette précision et recevez, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur de la réserve
faunique des Laurentides,

Sylvain Boucher, CMA
/ml

p. j. Lettre à monsieur Francis Gauvin (2 juin 2004)

c. c. M. Francis Gauvin



Réserve faunique
des Laurentides

Québec, le 2 juin 2004

Monsieur Francis Gauvin, ing. M.Sc.
Coordonnateur de projets
Service des projets
475, boulevard de l'Atrium, 2^e étage
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9

Objet : Projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies divisées du km 84 au km 227

Monsieur,

La présente fait suite à notre rencontre du 27 mai 2004 dans laquelle nous avons échangé sur l'avancement du dossier en titre.

À cet égard, permettez-moi un résumé qui recense certaines de nos préoccupations.

1) Secteur des lacs à Régis et à Noël (km 90,8 au km 95,49)

La réserve faunique des Laurentides préfère la variante 1 (contournement à l'ouest du lac à Régis avec un 4 voies divisées). Le Groupe Conseil Genivar a aussi retenu la variante 1 dans son étude : "Étude d'impact sur l'environnement octobre 2003".

Vous nous informiez que la variante 3 (2 voies à l'ouest du lac à Régis et la conservation de la route actuelle à 2 voies) correspond davantage aux nouveaux objectifs du MTQ. Tel que présenté, la variante 3 amène beaucoup de désagrément à nos clients qui y transitent, via l'accueil Mercier, à toutes heures du jour (tôt le matin à tard le soir) et ce 12 mois par année. De plus, elle peut s'avérer dangereuse car un client pourrait, par mégarde, emprunter la voie rapide à contresens.

Afin de minimiser les inconvénients et les risques d'accidents nous avons proposé que :

- L'accès à l'accueil Mercier se fasse par le nord pour les clients séjournant ou pratiquant une activité quotidienne au delà du ± km 94,11. Le MTQ a retenu l'ajout d'une voie de contournement pour desservir nos clients qui séjournent au nord (Lac-à-l'Épaulé, Devlin et Portage) et qui doivent revenir à l'accueil Mercier plusieurs fois par jour. Pour ce faire :

.../2

- La voie de contournement débute à la jonction des 4 voies au km \pm 94,11 pour se prolonger jusqu'à l'accueil Mercier. La voie de contournement relie également le chemin d'accès menant aux chalets Lac-à-Noël afin d'éliminer l'accès au km 95,07.
- L'entrée de la route forestière numéro 10 (km 94,57) qui donne accès au parc national de la Jacques-Cartier et au chalet du Lac-à-l'Épaule doit être ramenée à la hauteur de la jonction des 4 voies (\pm km 94,11).
- Au km 95,49, prévoir une zone de virement avec terre plein ouvert au centre à la hauteur de la route menant aux chalets Devlin ou aménagé une route de contournement en utilisant ou non les tronçons de la route actuelle qui doivent être désaffectés du km 95,49 en passant par le km 94,59 (entrée de la route 10) jusqu'au \pm km 94,11 à la jonction des 4 voies.

2) Commentaires de la RFL en regard du projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies divisées du km 84 au km 227

Nous vous avons remis une copie du document ci-avant mentionné que nous avons produit dans le cadre spécifique, de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Maintenant que le projet est à une autre étape, qu'il entre dans la phase de préparation des devis, nous souhaitons que le MTQ nous associe le plus souvent possible à cette démarche. Notre but est de faire valoir les besoins de nos nombreuses clientèles qui auront à circuler quotidiennement durant le chantier et après la réalisation de la route 175 à 4 voies divisées du km 84 au km 227. Nous désirons participer activement à la mise en place des nombreuses zones de virement avec terre plein ouvert au centre.

3) Secteurs des lacs Sept-Îles et Horatio-Walker (km 125 au km 133) – (Variante 1)

L'échéancier probable de 2005, pour la réalisation du tronçon de route ci-avant mentionné, nous amène à vous demander une description détaillée des travaux d'amélioration ainsi qu'un plan à une échelle plus précise. Ces documents pourront nous aider à mesurer les impacts possibles de ces travaux sur nos infrastructures d'accueil.

Vous comprendrez que la variante 1 amène énormément d'inconvénients (pertes d'attrait) pour nos usagers des chalets Sept-Îles, des chalets Le Relais et de l'auberge Le Relais. La variante 2B nous apparaissait la plus acceptable pour notre clientèle. La variante 1, rapproche la nouvelle route de l'auberge Le Relais à un tel point que la clientèle en sera fortement incommodée. L'avenir de cet équipement en est même en péril. En conséquence, nous souhaitons grandement participer à la préparation des plans et devis.

De plus, nous apprécierions avoir le détail de l'évaluation qui a été fait pour la relocalisation de l'auberge Le Relais sur un autre site à quelques kilomètres de son emplacement actuel.

4) Participation de la réserve faunique des Laurentides au projet d'amélioration de la route 175

La réserve faunique des Laurentides désire collaborer activement au processus d'élaboration des plans et devis. Nous sommes prêts à envisager toutes solutions susceptibles d'améliorer la sécurité de nos clients et des usagers de la route 175. Nous pourrions envisager même la relocalisation de certains équipements dans la mesure où nos organisations respectives y trouvent leurs comptes.

Finalement, dans le but de faire progresser le projet d'amélioration de la route 175, nous suggérons d'élaborer un calendrier de rencontres. Également, nous tenons à vous souligner que nous avons grandement apprécié notre rencontre du 27 mai dernier.

Dans l'attente de recevoir de vos nouvelles, recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur de la réserve
faunique des Laurentides,



Sylvain Boucher, CMA
/ml